Une image contenant capture d’écran, Bleu électrique, bleu, Bleu cobalt

Description générée automatiquement**Cadre de réponse du mémoire technique**

**Travaux de remplacement d’un ascenseur pour la CCI Grand Lille sis Palais de la Bourse**

*Réf. marché : CCIR-GL-2026-04*

**Le présent cadre de réponse du mémoire technique complété par le soumissionnaire permettra au pouvoir adjudicateur d’analyser les critères « Valeur technique de l’offre » et de développement durable, tels que définis à l’article 7.2.1 du règlement de la consultation – à remettre pour le lot visé en page de garde – étant précisé qu’il est requis que les soumissionnaires remettent un mémoire technique respectant les différentes parties du présent cadre :**

1. **Description des moyens humains affectés aux travaux objet de la présente consultation, pour la période de préparation et l’exécution des travaux, s’agissant du chef d’équipe, du responsable du chantier et des monteurs, de leur nombre, de la composition de l’équipe dédiée, de leurs compétences, expériences et qualifications, par la remise des CV et de l’organigramme.**
2. **Description de la méthodologie d’exécution des travaux en site occupé proposée, y compris des protections mises en œuvre (dont remise du PIC).**
3. **Description des fournitures et matériaux dédiés à la réalisation des travaux, via notamment la fiche « Valeur technique » et les fiches techniques produites à l’appui.**
4. **Planning prévisionnel à remettre (d’après le modèle joint au DCE), décrivant l'ensemble des moyens affectés au marché (humains et matériels), détaillé par phases de la période de préparation (incluant la durée d’approvisionnement des équipements) jusqu’à la dernière réserve levée, décrivant les délais proposés en semaines (calendaires), dans le respect d’un commencement des travaux au plus tôt le 30 juin 2026 et d’un achèvement (travaux réceptionnés et dernière réserve levée) le 17 août 2026 au plus tard – les soumissionnaires prennent soin de préciser la durée de la période de préparation à l’article 4.2 du CCAP valant AE en cohérence avec celle indiquée au planning.**
5. **Description de la méthodologie proposée concernant la maintenance préventive et corrective au regard : de la méthodologie de prise en charge des demandes d’intervention depuis la réception de l’appel jusqu’à l’intervention sur site, des effectifs du centre d’appel vers lequel sont dirigés les appels de dépannage et de désincarcération, mode de communication des rapports réalisés dans le cadre de la maintenance préventive, mode de gestion du stock de pièces détachées (afin de permettre la disponibilité des pièces qui ne doit pas excéder 48h, conformément à l’article 9.3 du CCTP), ainsi que le nombre d’heures annuelles prévue pour la réalisation de la maintenance préventive.**
6. **Description des moyens humains affectés à la maintenance préventive et corrective, s’agissant du.des responsable.s du contrat de maintenance (nombre) ainsi que des techniciens prévus et affectés à la maintenance, au regard : de leur effectif (nombre) autant pour la maintenance préventive que pour la maintenance corrective (dont les astreintes y compris en dehors des heures d’ouverture après 18h, pendant les week-ends et les jours fériés), leurs compétences, expériences et qualifications (CV à l’appui) et la quantité d’appareils dans la tournée de chaque technicien.**
7. **Description des mesures en matière de développement durable et de protection de l'environnement prises dans le cadre du présent chantier, notamment au regard du mode de production des matériaux mis en œuvre ainsi que son mode d’acheminement, du taux de recyclage du matériel installé, des dispositions prévues pour assurer le suivi et la traçabilité de l’évacuation des déchets générés par le chantier et des mesures destinées à optimiser la valorisation des déchets (réemploi, recyclage, etc.)**

**Etant précisé que les soumissionnaires pourront fournir toutes annexes supplémentaires jugées nécessaires.**